



Version 14 janvier 2021

Description du profil des catégories d'entraîneurs AENQ – 2020

ENTRAÎNEURS DÉBUTANT

- L'objectif premier des entraîneurs débutants est l'apprentissage des rudiments de base de l'entraînement des athlètes.
- La période d'apprentissage variera de la situation de l'embauche de l'entraîneur (temps plein et temps partiel), de son expérience dans le milieu en tant que nageur et de ses aptitudes individuelles.
- Ils travaillent généralement à temps partiel.
- Ils ont souvent des tâches connexes pour compléter les périodes disponibles dans la semaine (sauveteurs, enseignements scolaires, centre de conditionnement, autres).
- Leurs descriptions de tâches est spécifique à chaque club.
- Les entraîneurs chefs débutants de petits clubs (50 nageurs et moins) doivent performer sous plusieurs aspects de l'entraînement (entraînement de plus jeunes athlètes ainsi que de plus vieux, organisation d'activités sociales et de recrutement, administration, autres).

LISTE DES ÉLÉMENTS CONSIDÉRÉS POUR ÉTABLIR LE PROFIL	Entraîneurs chefs Débutants	Entraîneurs Débutants
Nombre année expérience	Moins de 5 ans	Moins de 5 ans
Salaire	Moins de 25 000\$	Moins de 15 000\$
Durée minimum de contrat	1 an	1 an
Niveau minimum PNCE certifié	101	101
Niveau minimum PNCE en processus	201	101*
Bonus dans l'échelle salariale si l'entraîneur est titulaire d'un baccalauréat dans le domaine (kinésiologie, intervention sportive, éducation physique)	X	X
Recommandation paiement de la formation PNCE par le club	100%	100%
Recommandation remboursement participation au Congrès AENQ	100%	100%
Recommandation paiement requalification SNS par le club	50%	50%
Assurance collective employé/employeur	Optionnel	Optionnel
Minimum semaine vacances recommandées et payées par l'employeur***	4	4
Fond de retraite employé/employeur	Optionnel	Optionnel
Nombre de nageurs compétitif (pour les clubs civils)	Moins de 40	Moins de 40
* Ne peut participer aux compétitions		
*** Minimum norme du travail		
https://www.cnt.gouv.qc.ca/conges-et-absences/vacances/index.html#c4620		

ENTRAÎNEURS DÉVELOPPEMENT

- L'objectif premier de ces entraîneurs développement est de se forger une réputation en bâtissant une équipe qui connaîtra une progression dans les résultats.
- La constance au niveau du recrutement et du développement du club est garante de l'amélioration des conditions d'embauche.
- Ils désirent perfectionner leurs connaissances et méthodes et échangent volontiers avec leurs pairs.
- Les entraîneurs développement maîtrisent déjà l'aspect pratique de l'entraînement, de la mesure et du suivi.
- Ils doivent parfaire leurs qualités de communicateur et s'intéresser aux différents aspects plus subtils de l'entraînement que sont, entre autres, le leadership, la dynamique de groupe et la psychologie sportive.
- Ceux qui ne sont pas à temps plein, ils tenteront d'améliorer leur situation professionnelle soit en jumelant un second travail à temps partiel ou en accédant à un poste supérieur en entraînement.
- Leur description de tâches est spécifique aux tâches d'entraînement.
- Le club est habituellement bien structuré.
- Le conseil d'administration supporte l'entraîneur au niveau des tâches connexes.
- Ils tiennent annuellement des stages de perfectionnement avec leurs nageurs.

LISTE DES ÉLÉMENTS CONSIDÉRÉS POUR ÉTABLIR LE PROFIL	Entraîneurs chefs Développement	Entraîneurs Développement
Nombre année expérience	5 ans et +	5 ans et +
Salaire	25 000\$ à 50 000\$	15 000\$ à 40 000\$
Durée minimum de contrat	2 ans	2 ans
Niveau minimum PNCE certifié	101	101
Niveau minimum PNCE en processus	201	101*
Recommandation PNCE en processus		201
Bonus dans l'échelle salariale si l'entraîneur est titulaire d'un baccalauréat dans le domaine (kinésiologie, intervention sportive, éducation physique)	X	X
Recommandation paiement de la formation PNCE par le club	100%	100%
Recommandation remboursement participation au Congrès AENQ	100%	100%
Recommandation paiement requalification SNS par le club	50%	50%
Assurance collective employé/employeur	Optionnel	Optionnel
Minimum semaine vacances recommandées et payées par l'employeur***	4	4
Fond de retraite employé/employeur	Optionnel	Optionnel
Nombre de nageurs compétitif (pour les clubs civils)	40 et +	40 et +
* Ne peut participer aux compétitions		
*** Minimum norme du travail		
https://www.cnt.gouv.qc.ca/conges-et-absences/vacances/index.html#c4620		

ENTRAÎNEURS PERFORMANCE

- Les entraîneurs performance entraînent à temps plein et la rémunération est basée sur leur expérience, compétences et niveaux des athlètes entraînés.
- Ils encadrent d'excellents athlètes et visent les plus hauts sommets.
- Il mise sur la réputation de son programme et la solidité de sa structure.
- Son poste lui permettra une vie équilibrée et simultanément de développer des nageurs au niveau national et international.
- L'objectif premier est le perfectionnement de ses connaissances et méthodes.
- Ils sont sans cesse à la recherche de nouvelles façons de faire et échangent volontiers avec leurs pairs.
- Ils désirent créer le meilleur environnement possible, celui favorable à d'excellentes performances.
- La plupart des tâches administratives sont assurées par un aide technique ou par le conseil d'administration.
- Ils tiennent annuellement des stages de perfectionnement avec leurs nageurs.

LISTE DES ÉLÉMENTS CONSIDÉRÉS POUR ÉTABLIR LE PROFIL	Entraîneurs chefs Performance	Entraîneurs Performance
Nombre année expérience	10 ans et +	10 ans et +
Salaire	50 000\$ à 70 000\$	40 000\$ à 50 000\$
Durée minimum de contrat	3 ans	3 ans
Niveau minimum PNCE certifié	201	201
Recommandation PNCE en processus	301	301
Bonus dans l'échelle salariale si l'entraîneur est titulaire d'un baccalauréat dans le domaine (kinésiologie, intervention sportive, éducation physique)	X	X
Recommandation paiement de la formation PNCE par le club	100%	100%
Recommandation remboursement participation au Congrès AENQ	100%	100%
Recommandation paiement requalification SNS par le club	50%	50%
Assurance collective employé/employeur	Obligatoire	Optionnel
Minimum semaine vacances recommandées et payées par l'employeur***	4	4
Fond de retraite employé/employeur	Obligatoire	Optionnel
Minimum athlète** Excellence		
Minimum athlète** Relève et +	1 nageur relève ou un nageur Élite ou Excellence	
Nombre de nageurs compétitif (pour les clubs civils)	75 et +	
Nombre de nageurs inscrit au programme (pour les équipes universitaires)	25 et +	
* * Athlète générique/para/eau libre - Année en cours		
*** Minimum norme du travail		
https://www.cnt.gouv.qc.ca/conges-et-absences/vacances/index.html#c4620		

ENTRAÎNEURS ÉLITE

- Les entraîneurs élite entraînent à temps plein et la rémunération est basée sur leur expérience, compétences et niveaux des athlètes entraînés.
- Leur rémunération professionnelle est compétitive avec les autres entraîneurs des sports fédérés.
- Ils ont choisi ce type de vie très exigeant et ils voyagent et suivent les équipes provinciales, nationales et internationales.
- Ils sont des performants et sont exigeants envers eux même.
- Ils sont dédiés entièrement à leur profession et désirent être sélectionnés dans les équipes d'entraîneurs des grands jeux.
- Ils feront, de leur profession, une vocation.
- Ils ont acquis avec le temps des expertises scientifiques et techniques importantes.
- Ils sont entourés d'experts et fonctionnent dans un environnement d'excellence.
- Ils ont accès à la toute nouvelle découverte en matière d'entraînement.
- Leur objectif premier est de continuellement se surpasser.
- Ils sont des fonceurs, déterminés et entraînent sans compromis.
- Ils sont les meilleurs communicateurs et meilleurs leaders de la profession.
- Ils tiennent annuellement des stages de perfectionnement avec leurs nageurs.
- Ils tiennent annuellement ou bi-annuellement des stages de perfectionnement conjoint avec ses meilleurs nageurs jumelés avec les meilleurs nageurs d'un entraîneur international de haut niveau.

LISTE DES ÉLÉMENTS CONSIDÉRÉS POUR ÉTABLIR LE PROFIL	Entraîneurs chefs Elite	Entraîneurs Elite
Nombre année expérience	15 ans et +	15 ans et +
Salaire	70 000\$ à 85 000\$	55 000\$ à 70 000\$
Durée minimum de contrat	4 ans	4 ans
Niveau minimum PNCE certifié	Niveau 301	Niveau 301
Recommandation PNCE en processus	DAE/Niveau 4	DAE/Niveau 4
Bonus dans l'échelle salariale si l'entraîneur est titulaire d'un baccalauréat dans le domaine (kinésiologie, intervention sportive, éducation physique)	X	X
Recommandation paiement de la formation PNCE par le club	100%	100%
Recommandation remboursement participation au Congrès AENQ	100%	100%
Recommandation paiement requalification SNS par le club	50%	50%
Assurance collective employé/employeur	Obligatoire	Obligatoire
Minimum semaine vacances recommandées et payées par l'employeur***	4	4
Fond de retraite employé/employeur	Obligatoire	Obligatoire
Minimum athlète** Elite et +	1 nageur élite ou un nageur Excellence	
Nombre de nageurs compétitif (pour les clubs civils)	125 et +	
Nombre de nageurs inscrit au programme (pour les équipes universitaires)	35 et +	
* * Athlète générique/para/eau libre - Année en cours		
*** Minimum norme du travail		
https://www.cnt.gouv.qc.ca/conges-et-absences/vacances/index.html#c4620		

ENTRAÎNEURS EXCELLENCE

- Les entraîneurs élite entraînent à temps plein et la rémunération est basée sur leur expérience, compétences et niveaux des athlètes entraînés.
- Leur rémunération professionnelle est compétitive avec les autres entraîneurs des sports fédérés.
- Ils ont choisi ce type de vie très exigeant et ils voyagent et suivent les équipes provinciales, nationales et internationales.
- Ils sont des performants et sont exigeants envers eux même.
- Ils sont dédiés entièrement à leur profession et désirent être sélectionnés dans les équipes d'entraîneurs des grands jeux.
- Ils feront, de leur profession, une vocation.
- Ils ont acquis avec le temps des expertises scientifiques et techniques importantes.
- Ils sont entourés d'experts et fonctionnent dans un environnement d'excellence.
- Ils ont accès à la toute nouvelle découverte en matière d'entraînement.
- Leur objectif premier est de continuellement se surpasser.
- Ils sont des fonceurs, déterminés et entraînent sans compromis.
- Ils sont les meilleurs communicateurs et meilleurs leaders de la profession.
- Ils tiennent annuellement des stages de perfectionnement avec leurs nageurs.
- Ils tiennent annuellement ou bi-annuellement des stages de perfectionnement conjoint avec ses meilleurs nageurs jumelés avec les meilleurs nageurs d'un entraîneur international de haut niveau.

LISTE DES ÉLÉMENTS CONSIDÉRÉS POUR ÉTABLIR LE PROFIL	Entraîneurs chefs Excellence	Entraîneurs Excellence
Nombre année expérience	20 ans et +	20 ans et +
Salaire	85 000\$ et plus	75 000\$ et plus
Durée minimum de contrat	4 ans	4 ans
Niveau minimum PNCE certifié	DAE/Niveau 4	Niveau 301
Recommandation PNCE en processus		DAE/Niveau 4
Bonus dans l'échelle salariale si l'entraîneur est titulaire d'un baccalauréat dans le domaine (kinésiologie, intervention sportive, éducation physique)	X	X
Recommandation paiement de la formation PNCE par le club	100%	100%
Recommandation remboursement participation au Congrès AENQ	100%	100%
Recommandation paiement requalification SNS par le club	50%	50%
Assurance collective employé/employeur	Obligatoire	Obligatoire
Minimum semaine vacances recommandées et payées par l'employeur***	4	4
Fond de retraite employé/employeur	Obligatoire	Obligatoire
Minimum athlète** Excellence	1 nageur excellence	
Nombre de nageurs compétitif (pour les clubs civils)	150 et +	
Nombre de nageurs inscrit au programme (pour les équipes universitaires)	40 et +	
** Athlète générique/para/eau libre - Année en cours		
*** Minimum norme du travail		
https://www.cnt.gouv.qc.ca/conges-et-absences/vacances/index.html#c4620		